



DJIBOUTI

Allocution de

S.E.M le Président de la République

ISMAÏL OMAR GUELLEH

**ADOPTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT
DURABLE POUR L'APRES-2015: TRANSFORMER NOTRE
MONDE**

**Louange à Dieu que la paix et la bénédiction soient sur le
Prophète, sa Famille et ses Compagnons,**

Messieurs les Co-présidents Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaiterais, d'emblée, féliciter le Président de la 69^{ème} session pour son leadership ainsi que l'excellent travail accompli nous permettant de conclure, avec succès, deux processus de négociations importants, à savoir la 3^{ème} conférence internationale pour le développement et l'Agenda de développement après-2015 que nous venons d'adopter.

Je voudrais, également, saluer et encourager le Président de la 70^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui marque les 70 ans de notre organisation et qui est historique à plus d'un titre. Cette session, qui sera une occasion de passer en revue les réalisations et les efforts inlassables de l'ONU en matière de paix et sécurité, de développement et de promotion des droits de l'Homme, enregistrera également l'engagement renouvelé des Etats membres en faveur d'un monde plus sûr, plus juste, et mieux préservé pour les générations futures.

L'agenda de développement que nous venons d'adopter, intitulé « Transformer notre monde : le programme de 2030 pour le développement durable » comprend 17 objectifs de développement durables (ODD) assortis de 69 cibles ambitieux et universels. Il a pour but de transformer toutes les sociétés en les arrimant au développement durable ; et cela par l'éradication de la pauvreté et la faim ; la lutte contre les inégalités ; la garantie de l'autonomisation des femmes et des filles en ne laissant personne pour compte ; par le renforcement du développement économique durable avec la transformation et la promotion d'un mode de consommation et de production durables ; par la protection de notre planète en combattant les changements climatiques, et enfin par l'établissement d'institutions efficaces, comptables et inclusives en vue de réaliser le développement durable et parvenir ainsi à un partenariat mondial revitalisé.

Le nouveau programme de développement prend également en compte les lacunes et les défis observés durant la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement dans bon nombre de pays. Il est important de reconnaître ici, les progrès tangibles enregistrés par les pays africains, notamment le mien dans la réalisation des OMD. Même si des défis persistent, des résultats probants ont été observés en matière d'éducation, de santé maternelle et infantile, de lutte contre le VIH/SIDA et autres maladies transmissibles. L'exemple dont je suis le plus fier et que je souhaite partager avec vous est celui qui concerne les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire grâce à des politiques nationales de développement social doublées de stratégies de coopération régionale qui ont permis de booster la production agricole de notre pays.

Cela nous a, en effet, permis de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim ainsi que la mortalité infantile. La République de Djibouti a eu l'insigne honneur de figurer parmi les pays récompensés par la FAO en Juin 2015 pour avoir atteint ce double Objectif du Millénaire, malgré des conditions climatiques drastiques.

Messieurs les Co-présidents,

Il est important qu'en cette année charnière pour le développement durable, les défis et les déficits qui ont ralenti la réalisation des OMD soient dûment évités et corrigés. Les moyens financiers mobilisés aussi bien au niveau national qu'à travers la coopération internationale seront déterminants pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. L'aide publique au développement est cruciale pour les Pays les Moins Avancés et il est impératif que les engagements pris à leur égard, par les partenaires au développement, soient enfin honorés.

L'Agenda d'action adopté à Addis-Abeba a été une occasion importante au cours de laquelle le financement du développement a vu des engagements internationaux pris en faveur d'une contribution accrue au développement à travers notamment l'Aide Publique au Développement, la promotion des investissements directs étrangers, le transfert des technologies, ainsi que le commerce. Il a été, aussi, clairement convenu que les sources de financement, en raison des estimations des besoins financiers élevés nécessaires à la réalisation des ODD sont multiformes et proviendront aussi bien de ressources nationales publiques et privées qu'internationales aussi bien publiques et privées. Il me paraît évident que les ODD ne seront réalisés en 2030 que si chaque objectif soit

accompagné de financements adéquats, mais également d'indicateurs pertinents pour chaque réalité socio-économique nous permettant d'évaluer les résultats.

Messieurs les Co-présidents,

Il est clair que pour le succès de la réalisation des ODD et du financement pour le développement tous les pays doivent accroître leur résilience en adoptant un modèle de développement durable résolument orienté vers un avenir à faible carbone. Des pays comme le mien, alors qu'ils y contribuent peu, subissent, cependant, les effets de la détérioration de l'environnement et des changements climatiques causant ainsi des sécheresses et des inondations récurrentes. Les effets du changement climatique touchent en premier les femmes, les jeunes, les personnes âgées et en particulier ceux qui vivent en milieu rural.

Il est crucial que la Conférence de Paris sur les changements climatiques soit une réussite et que tous les Etats saisissent cette opportunité pour prendre un engagement sérieux, voire juridiquement contraignant pour ralentir à court terme les effets du changement climatique en contrôlant les émissions de gaz à effets de serre d'une part et pour adopter à moyen et long terme d'autre part, des politiques et des programmes destinés à la reconstitution des écosystèmes et à privilégier des solutions fondées sur une conduite environnementale responsable. Cela nous aidera individuellement et collectivement à remédier aux inégalités croissantes entre Etats et à l'intérieur des Etats et à permettre une autonomisation pour tous et une meilleure protection sociale.

Messieurs les Co-présidents,

Il est incontestable que la réalisation des ODD est intrinsèquement liée à l'appropriation nationale de cet agenda par nos pays respectifs. En tant que pays africains nous nous félicitons de voir la Position commune africaine (PAC) et ses 6 piliers ainsi que les priorités de notre Agenda continental, l'Agenda 2063 intégrés dans les ODD et reflétés dans l'Agenda 2030.

Je tiens à souligner que dans la mise en œuvre du programme de 2030, dont le leitmotiv est « leave no one behind », il est important que les priorités nationales en matière de développement durable, les lois et les spécificités sociales, culturelles, morales et religieuses de chaque Etat, de chaque société soient au cœur de cet agenda universel et inclusif basé sur les droits de l'homme universellement reconnus.

Je voudrais conclure en réaffirmant la ferme volonté politique de la République de Djibouti de continuer à œuvrer pour que le développement socio-économique respectueux de l'environnement tel que décrit dans l'Agenda 2030 soit le chemin résolument poursuivi pour les prochaines années ainsi que les prochaines.

Je vous remercie.